

657E08DF58B0930BF0BE19C9920E35BB16D43B5380DA8BB7CD4FC0A

## L'inquiétude des commissaires aux comptes

Le projet de loi de modernisation de l'économie qui doit être étudié dans les prochains jours par le parlement prévoit dans son article 14 que les sociétés par actions simplifiées (Sas) en dessous de seuils qui restent encore à déterminer, seront dispensées de la certification des commissaires au compte. Un projet de loi qui fait bondir la petite centaine de commissaires aux comptes vivant dans le département. **« Non seulement, ce projet va à l'encontre de la demande croissante de transparence financière des Français, déclare Nathalie Garandeau, la secrétaire régionale de l'ordre. Mais en plus, si ce dernier était adopté, il menacerait de disparition près de la moitié des commissaires du département. »**

La certification des comptes des Sas représentant plus de 40 % de l'activité des commissaires. Désireux de se faire entendre, les commissaires viennent notamment d'adresser un courrier aux parlementaires vendéens afin que ces derniers fassent en sorte **« que le gouvernement revienne sur sa décision. »**